

Tour d'horizon
des initiatives en région PAGE 2 à 7

L'actu de la démarche PAGE 7 à 9

Des partenaires engagés
pour une retraite inclusive PAGE 10 à 11

L'association inter-régionale PAGE 12

ÉDITO

Mieux accompagner les personnes après le travail au cœur d'une société inclusive

Nous venons toutes et tous de traverser des périodes difficiles. Nous avons hâte de nous retrouver pour poursuivre les missions que nous nous sommes fixées. Durant la crise sanitaire, l'association Un Avenir après le travail, a malgré tout, continué à œuvrer et nous sommes heureux d'accueillir Estelle Le Sager, nouvelle responsable de projet inter-régional depuis janvier 2021. Elle succède à Gwenaël Planchin que nous remercions fortement pour son engagement. Durant ces années de forte implication, il a contribué à mettre le dispositif sur les rails et assuré la transmission des acquis et des pratiques. Nous savons que nous pouvons toujours compter sur lui, à la fois en Bretagne, sa région de cœur, pour poursuivre l'animation du dispositif en région, et pour épauler Estelle, au besoin, dans ses nouvelles missions.

Nous remercions également, pour leur soutien renouvelé, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, les différentes Agences régionales de santé, Malakoff-Humanis et tous nos partenaires. Nous proposerons prochainement une rencontre avec l'Opcv Santé Bretagne-Normandie et Grand Est, opérateur de compétences, organisme agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle, pour trouver des modalités de prise en charge, harmonisées sur l'ensemble du territoire, des actions de formation pour les travailleurs en situation de handicap et pour les professionnels.

La démarche Un Avenir après le travail essaime en France et séduit de plus en plus de professionnels. Nous sommes heureux de voir le développement de collectifs comme ceux d'Ile de France, du Poitou-Charentes et de la Champagne-Ardenne, d'en accueillir de nouveaux collectifs comme le Nord-Pas-de-Calais et bientôt, l'Aquitaine, le Limousin l'Alsace et la Lorraine.

Notre association Un Avenir après le travail, créée en janvier 2020, est jeune. Nous souhaitons qu'elle vive et s'enrichisse de vos expériences, de vos questionnements, de vos doutes et de vos certitudes. Nous avons fait le choix qu'elle soit interrégionale et non pas nationale. Le conseil d'administration est composé de deux représentants de chaque collectif régional. Nous comptons sur les collectifs régionaux pour alimenter le niveau national afin de disséminer les bonnes pratiques et autres pratiques prometteuses.

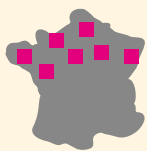
Les actions se poursuivent pour pérenniser notre action, trouver les moyens nécessaires afin d'assurer l'essaimage et permettre aux personnes accompagnées d'entrer sereinement dans cette nouvelle période de leur vie, au cœur d'une société qui aura su se faire « inclusive ». Nous invitons toutes celles et tous ceux, intéressés par l'avenir après le travail, à nous retrouver en 2022 pour une grande journée d'échange et de réflexion.

Laurent Bourgeon, président Un avenir après le travail.



www.avenir-esat.org

Association
Un Avenir après le travail
contact@avenir-esat.org
Estelle Le Sager
07 57 49 38 51
estelle.lesager@avenir-esat.org



COLLECTIFS EN MOUVEMENT...

Initiatives en région, actualités régionales, tour d'horizon des collectifs régionaux.



Prochainement un collectif « Hauts de France »

La Picardie a rejoint la démarche d'Un avenir après le travail et a créé une association début 2019. Une formation d'animateurs retraite a été menée en mai et juin 2021. Un collectif « Hauts de France » pourrait bientôt voir le jour.

« Plusieurs esat et foyers d'hébergement de Picardie ont vu le jour dans les années 1970, confie Martine Lapierre, directrice de l'Esat du Terrain à Beauvais, Unapei 60, secrétaire-adjointe du bureau de la nouvelle association. Voilà plusieurs années que nous préparons le départ en retraite des personnes accompagnées. » Début 2019, un collectif a vu le jour. Il est actuellement en phase de démarrage et envisage de se rapprocher des établissements voisins afin de constituer un collectif Hauts de France : « À termes, poursuit Martine Lapierre, une quinzaine de structures pourrait ainsi se rassembler autour de la démarche d'Un avenir après le travail. » La formation d'animateurs retraite a eu lieu le 26 mai dernier, rassemblant 10 professionnels. « J'ai décidé de m'investir pleinement, confie une participante, de favoriser « une culture de la retraite », de fédérer mes collègues et rassurer les personnes que j'accompagne. Cette formation m'a fait changer d'avis sur ma représentation de la retraite que j'imaginai indigeste et pesante. Je craignais d'être seule et ne pas y arriver. » Une seconde formation

sera proposée en septembre pour 12 professionnels. « La méthodologie proposée dans le dispositif nous convient parfaitement, atteste Martine Lapierre. Étant aussi engagés dans le dispositif Différent et Compétent, nous connaissons bien leurs initiateurs et avons tissé des liens de confiance depuis longtemps. Nous recherchons actuellement une ou un coordinateur pour lancer au plus vite la démarche dans nos établissements. »



CONTACT

MARTINE LAPIERRE martine.lapierre@adapei60.org

5 leviers d'actions pour une retraite inclusive

Comment engager tous les acteurs dans une démarche inclusive ? C'est la réflexion menée en Bretagne avec l'Agence régionale de santé, les conseils départementaux et Un avenir après le travail. Il en ressort un plan d'action en cinq axes.



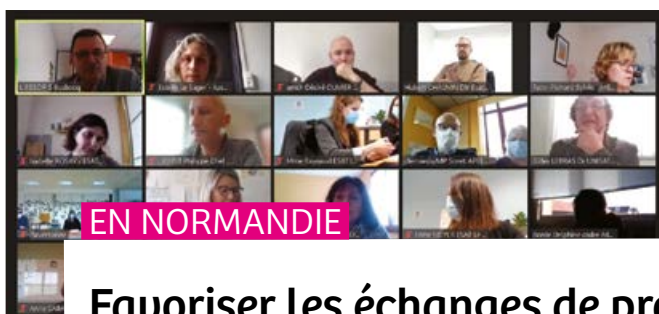
En 2019, l'ARS de Bretagne lance un appel à manifestation d'intérêt autour de la transformation de l'offre et soutient la démarche initiée par Un Avenir après le travail, avec deux objectifs : poursuivre l'animation locale des 23 territoires en Bretagne, sur lesquels sont proposés des parcours de préparation inclusifs, faciliter la mobilisation des conseils départementaux pour une démarche de retraite inclusive : « *Les personnes accompagnées en esat, qui accèdent à la retraite, deviennent des retraités comme tout citoyen, rappelle Gwenaël Planchin, coordinateur du dispositif en Bretagne. Les accompagner dans cette préparation et cette transition est un enjeu important mais nous savons qu'il ne suffit pas de lister des activités et des organismes susceptibles de les aider si ceux-ci ne sont pas accessibles. Nous savons aussi que, non formé, le personnel de ces structures ramène trop souvent la personne à son statut de « personne handicapée ». Nous savons enfin que les politiques sociales sont distinctes, d'un côté celles relevant des esat et, de l'autre, celles relevant du social et de l'avancée en âge, sans passerelles les unes vers les autres avec en plus, des acteurs différents d'un département à l'autre !* »

AVEC LE SOUTIEN DE L'ARS BRETAGNE

À la suite d'entretiens préalables, menés avec les élus des départements, Un avenir après le travail suggère 5 leviers d'action, peu coûteux et très aidants, pour une retraite inclusive. Le premier est de communiquer auprès de la population, en utilisant les médias du département, pour faire connaître la démarche, expliquer que les personnes aspirent à vivre leur retraite comme tout citoyen. Le deuxième est de former les personnes qui interviennent auprès des personnes âgées, sensibiliser au parcours des travailleurs d'esat, présenter les difficultés à prendre en compte, adapter les actions et les supports proposés. Le troisième est de permettre un engagement durable des différents acteurs concernés par la retraite autour d'une « charte de territoire inclusif ». Le quatrième est de développer des propositions en faveur du « bien vieillir » accessibles aux personnes en situation de handicap. Le cinquième enfin, est de permettre la connaissance des ressources locales et des acteurs locaux de la retraite, de la gérontologie, de la vie sociale et de la santé. « *La dynamique s'enclenche, confie Gwenaël Planchin, après avoir été freinée par la crise sanitaire. Nous veillons à la réactiver en nous attachant à une prise en compte globale de ces propositions pour éviter un éparpillement et un saupoudrage de mesures. L'ARS nous accompagne dans cette concertation régionale et c'est très encourageant car c'est devenu une politique régionale.* »

CONTACT

GWENAËL PLANCHIN gwenael.planchin@aresat-bretagne.org



Favoriser les échanges de pratiques

Après un an et demi de fonctionnement - et une période de sommeil-, le comité de pilotage d'un Avenir après le travail relance la dynamique. Au programme, des échanges de pratiques, des rencontres avec les acteurs de droit commun, la formation d'animateurs retraite.

C'est l'Afresat, Association de formation régionale des esat, qui pilote le collectif Un Avenir après le travail en Normandie. Elle rassemble 17 associations, soit 80 % des esat de la région, ces mêmes établissements également engagés dans la démarche Différent et Compétent. « *Après une période de sommeil, confie Stéphane Busbocq, nous avons souhaité relancer la dynamique en début d'année 2021. Nous avons alors informé toutes les personnes qui avaient participé en 2018 et 2019 et avons lancé un appel à tous les adhérents de l'Afresat.* » Une rencontre en visio a été proposée pour présenter l'Afresat, partager les expériences et les états d'avancée de chaque établissement. Y ont participé les représentants de 17 structures, en présence d'Estelle Le Sager. « *Nous avons pu ainsi recenser l'ensemble des souhaits et des attentes des participants, poursuit Stéphane Busbocq, et engager un plan d'actions confié à des groupes de travail.* »

Le premier axe est de susciter l'échange de savoirs et de pratiques, s'appuyer sur des documents ressources communs, pour permettre une mise à niveau de tous les adhérents. Le deuxième axe est de développer sur les territoires des partenariats avec les intervenants de proximité et identifier les ressources. Une première rencontre a eu lieu avec les représentants locaux de la Carsat pour lancer des actions auprès des travailleurs, faciliter les démarches et rendre les personnes autonomes dans l'accès à leurs droits. Le troisième axe est de développer la formation des animateurs retraite. Dix-huit professionnels de la région souhaitent s'engager dans cette démarche : « *Cette phase devrait s'enclencher à partir du quatrième trimestre 2021 avec la proposition de deux sessions de formation. Notre souhait est ensuite de disséminer le dispositif vers l'ensemble des établissements normands.* »

CONTACT

STÉPHANE BUSBOCQ s.busbocq@lessor.asso.fr



De nouveaux outils pour repérer les signes de vieillissement

La démarche est enclenchée en Champagne-Ardenne depuis 2015, coordonnée par le Creai Grand Est. En 2020, les neuf associations engagées créaient leur association Un Avenir après le travail.

Alors que plusieurs associations se rassemblent autour du projet Un Avenir après le travail, constituent leur comité de pilotage et commencent à former des animateurs retraite, l'Agence régionale de santé accorde un financement qui permet de solliciter le Creai Grand Est pour assurer la coordination. « Pour formaliser davantage l'action collective, explique Lucile Agenor, conseillère technique au Creai, les acteurs ont souhaité créer une association pour avoir une meilleure visibilité et une représentativité sur le territoire, pour aussi disposer d'une structure juridique et comptable unique. Un principe d'adhésion a pu ainsi être institué. » L'association, qui réunit neuf associations, a vu le jour le 16 décembre 2020, présidée par Béatrice Egu. Elle prévoit de renforcer les partenariats existants avec la Carsat, pour les droits et les démarches, et avec l'Ireps, pour la santé et la qualité de vie. Elle souhaite aussi développer une gestion des formations inter-établissements pour les futurs retraités avec l'appui des animateurs retraités des établissements : « L'idée, poursuit Lucile Agenor, est de favoriser les rencontres entre les futurs retraités et les animateurs des établissements d'un même département... Inciter à sortir des murs de l'établissement dans une dynamique de pair-aidance. » Une formation d'animateur retraite vient de s'achever avec 12 professionnelles. Certaines associations disposent désormais de deux ou trois professionnels formés.



De nouveaux outils sont en cours de construction, privilégiant la santé, objectif de l'année. Un groupe de travail élabore actuellement un outil permettant de repérer les signes de vieillissement qui permettrait d'impliquer davantage les moniteurs d'atelier dans le

départ à la retraite et le projet personnalisé de la personne. L'outil est aussi adapté aux travailleuses et travailleurs eux-mêmes pour qu'ils participent à ce repérage et à l'évaluation. « D'une manière générale, conclut Lucile Agenor, nous nous appuyons sur le modèle conçu et la démarche Un avenir après le travail et surtout, sur l'expérience des autres collectifs. Chaque région évolue selon sa propre histoire et sa propre stratégie. Les échanges ne cessent ainsi d'enrichir le dispositif et le modèle proposé. Des échanges ont lieu avec la Lorraine et l'Alsace, intéressées pour rejoindre la dynamique. »

CONTACT

LUCILE AGENOR

l.agenor@creai-grand-est.fr





EN POITOU-CHARENTE

Cécile Pernet : « Partir en retraite, plus personne ne se sent seul ! »

Depuis 2020, le dispositif est expérimenté à l'Esat de Bressuire dans les Deux-Sèvres. Les formations d'animateurs retraite se poursuivent. La démarche se déploie progressivement vers d'autres territoires.

Depuis février 2020, l'Esat Les Ateliers bressuirais de Bressuire, établissement pilote, a mis en œuvre l'expérimentation régionale Un Avenir après le travail. L'association Cristhal, qui regroupe les esat de l'ex région Poitou-Charentes, devenue aujourd'hui une partie de la Nouvelle Aquitaine, porte l'initiative. Quatre départements sont engagés : la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne. Dix animateurs retraite viennent d'être formés rejoignant le réseau aux côtés de Cécile Pernet, référente retraite, elle-même formée en décembre 2020. La formation était animée par Gwenaël Planchin et Alain Baumale. « *Au bout de quinze mois d'expérimentation, les effets sont visibles, atteste Cécile Pernet. Nous nous appuyons sur les outils et méthodes élaborés par le dispositif. Les dirigeants des établissements ont affirmé leur engagement à poursuivre cette démarche, désormais inscrite dans les fondements des projets associatifs. Tant les personnes que leurs proches et les professionnels qui les accompagnent ont trouvé là un véritable soutien pour réussir cette transition du passage à la retraite.* » Cécile Pernet anime des groupes d'expression auprès des travailleurs pour recueillir leurs attentes et leurs besoins, aussi leurs craintes et leurs questions. Elle propose également des actions qui se déroulent à l'extérieur de l'établissement, comme des ateliers du numérique ou le soutien au code de la route pour favoriser la mise en relation avec des acteurs de droit commun. Y participent les travailleurs et les personnes en préparation la retraite : « *Peu à peu, on voit les peurs s'estomper. Les personnes parlent librement, sans appréhensions et de manière dynamique. Toutes ces incitations rassurent et donnent envie. Plus personne ne se sent seul face à ce passage à la retraite.* »

CONTACT

CÉCILE PERNET
c.pernet@adapei79.org

EN ILE DE FRANCE



Jean-Michel Reiter : « Les fondements d'une nouvelle dynamique sont posés »

Les membres constitutifs du collectif Ile de France ont souhaité se réorganiser et définir de nouvelles bases de travail. L'assemblée générale constitutive de l'association a eu lieu le 18 juin.

« *Le nouveau collectif est relativement restreint, confie Jean-Michel Reiter, président de la nouvelle association, également président de l'association Avenir Apeï qui gère trois esat, et vice-président, chargé de la citoyenneté, à l'Unapei Ile-de-France. Il est constitué de six associations dont l'association AEDE et souhaite poursuivre l'action engagée dès 2017, sous la houlette de Catherine Harpey, présidente de l'Apeï de la Boucle de la Seine.* » Quarante-quatre animateurs retraite avaient été formés, un « passeport retraite » avait été conçu et remis aux associations signataires. L'assemblée générale constitutive de la nouvelle association a eu lieu le 18 juin. Six associations y ont participé : Adapei 77, AEDE, APEI de la Boucle de la Seine, Avenir APEI, Fondation Ellen Poidatz, Les Colombiers. Une participation de 1000 € a été décidée comme montant de l'adhésion. Va s'enclencher désormais une phase de dissémination du dispositif vers les autres structures de la région. « *Personne ne peut rester indifférent à cette question du départ en retraite des travailleurs, confie Jean-Michel Reiter. Elle nous préoccupe tous, tant les personnes concernées que les parents et les professionnels. Nous y travaillons au sein de nos ESAT et de nos foyers. La dynamique a été freinée par la crise sanitaire mais les fondements sont désormais posés pour enclencher une nouvelle dynamique. Les nouvelles adhésions sont les bienvenues !* »

CONTACT

JEAN-MICHEL REITER
jmichel.reiter@avenirapei.org





48 animateurs retraite formés d'ici à la fin de l'année

En 2018, l'Ardesat, Association régionale des directeurs d'esat, décidait de mettre en œuvre la démarche Un avenir après le travail. Elle s'est vu confier par l'ARS des Pays de la Loire, le déploiement de la démarche. Une mission de coordination a été attribuée au Creai des Pays de la Loire. Questions au président, Claude Baudin.

DE QUELLE MANIÈRE DÉPLOYEZ-VOUS LA DÉMARCHE UN AVENIR APRÈS LE TRAVAIL ?

Pour mettre toutes les chances de notre côté et réussir ce déploiement, nous avons décidé de définir trois territoires expérimentaux : Saint-Nazaire et la presqu'île guérandaise, Nantes et son agglomération, Cholet et les Mauges. Les directeurs des établissements de ces territoires font partie de l'association et sont partie prenante de l'expérimentation, une condition nécessaire et indispensable.

OÙ EN ÊTES-VOUS AUJOURD'HUI ?

Une première session de formation a concerné quatre professionnels sur chacun des territoires, soit douze au total. La crise sanitaire a retardé les échéances mais nous sommes parvenus à organiser une deuxième formation fin 2019, début 2020. Ces deux sessions ont été financées grâce au soutien de l'ARS. Une autre session a été organisée en janvier et en juin 2021, permettant à 24 animateurs d'être formés, 12 sont en cours. Fin 2021, une autre session permettra de former 12 professionnels. Ces deux autres sessions ont été financées grâce au soutien de Malakoff-Humanis. À la fin de l'année, 48 professionnels seront ainsi formés.

COMMENT POURSUIVRE ?

Nous souhaitons étendre la démarche dans toute la région en veillant toutefois à ce qu'aucun animateur retraite ne se sente isolé. Nous privilégions les demandes de formation d'un même territoire afin de constituer un réseau de proximité. Nous avons consolidé l'ancrage en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, nous nous sommes étendus en Vendée. L'enjeu est que la dernière formation, prévue à l'automne 2021, puisse s'étendre en Mayenne et dans la Sarthe. Deux autres sessions seront organisées en 2022 avec 24 autres professionnels à former pour consolider la démarche. Par ailleurs, une dynamique est lancée pour associer nos partenaires, Carsat, MSA, Caf. Une première rencontre a eu lieu avec la Carsat à Saint-Nazaire et dans la presqu'île guérandaise. Nous souhaitons favoriser cette mise en lien pour développer les échanges de pratiques et d'expériences.

CONTACT

CLAUDE BAUDIN
cbaudin@adapei49.asso.fr

